

tenue sous la présidence de Monsieur HO SI FAT, assisté(e)
de Madame BIODORE et Madame SOLLIER, Conseillères
En présence de Madame LUBINO, Greffier

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2500123	RAPPORTEURE: Madame Marie SOLLIER
-----	--------------------	-----------------------------------

Titre de l'affaire Madame XX demande au tribunal d'annuler l'arrêté n° DR/ETR/RF/97825144SM en date du 7 août 2025 du préfet de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin lui refusant un titre de séjour et l'obligeant à quitter le territoire

Nom des parties

Demandeur Madame XX

Défendeur PREFECTURE DE SAINT BARTHELEMY ET SAINT MARTIN

Représentants des parties

SELARL DURIMEL & BANGOU

Arrêté le 18/03/2026

Le président du tribunal